

Causons d'ozone

La lettre d'information du plan ozone d'Auvergne-Rhône-Alpes

JANVIER
2026
5



Édito | A la une | L'œil de l'expert : les sciences comportementales à la rescousse | Quand la qualité de l'air devient visible au cœur de la ville | Sur le terrain | Les actions du Plan régional ozone



ÉDITO



Matthieu PAPOUIN,
Directeur adjoint de la DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes



Mattia SCOTTI,
Maire de Ternay

Lieux de vie et ozone

Dans le cadre des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA), de nombreuses mesures sont d'ores et déjà mises en œuvre et produisent des résultats encourageants pour réduire les émissions de polluants. Valoriser les déchets verts en interdisant leur brûlage ou encore sensibiliser et limiter l'usage de solvants et de produits d'entretien émetteurs de composés organiques volatils sont autant de mesures concrètes et structurées pour accompagner les territoires.

A toutes les échelles, les collectivités s'engagent concrètement en faveur d'une meilleure qualité de l'air. Quatre élus de territoires bien différents ont ainsi pu témoigner en vidéos de leurs actions.

Ce 5^e numéro de *Causons d'ozone* fait un focus particulier sur le volet Résidentiel du [Plan régional ozone](#). En effet, alors que le secteur résidentiel est responsable de 40 % des émissions de composés organiques volatils précurseurs d'ozone (hors méthane), son volet d'actions est très opérationnel. Il s'articule de manière très cohérente avec l'objectif de « favoriser des pratiques professionnelles et des comportements individuels favorables à la santé en matière de qualité de l'air intérieur » mis en avant dans le quatrième plan régional santé environnement (PRSE4) co-piloté par la DREAL et l'Agence régionale de Santé. Ainsi, la commune de Ternay a mené avec l'accompagnement de la DREAL et d'AURA EE une démarche de transformation de ses pratiques d'entretien des locaux qui s'est avérée gagnante tant pour la santé des occupants et des salariés qu'économiquement. Vous trouverez donc dans ce *Causons d'ozone*, les avancées du Plan d'action, l'interview d'un expert sur les sciences comportementales, et des exemples d'actions opérationnelles.

Bonne lecture !



À LA UNE

D'après l'Agence européenne pour l'environnement, en 2022 si les recommandations de l'OMS sur la qualité de l'air avaient été respectées, cela aurait évité 70 000 décès prématurés en Europe dus à l'ozone, 239 000 dus aux particules fines PM2,5, et 48 000 dus au dioxyde d'azote. L'ozone devient donc un polluant de plus en plus impactant et au centre de l'attention à l'échelle européenne.





L'œil de l'expert : les sciences comportementales à la rescousse ?

Simon VESCOVI est psychologue social au sein du cabinet NFEtudes. Il met en pratique les apports théoriques des sciences comportementales au service des politiques publiques, entre autres pour une amélioration de la qualité de l'air.

Comment définit-on les sciences comportementales ?

Les sciences comportementales, c'est l'analyse des prises de décision et des comportements des personnes en tenant compte des facteurs cognitifs, sociaux et émotionnels sous-jacents. On mobilise l'étude terrain et la littérature des sciences humaines. Le but est d'avoir un caractère opérationnel : comprendre les processus mais aussi contribuer à transformer les perceptions, les prises de décision et les comportements.

C'est quoi les biais cognitifs ? Lesquels peuvent s'appliquer au sujet de la qualité de l'air ?

Les biais cognitifs sont des « raccourcis de pensée », des erreurs que notre cerveau va faire dans le traitement des informations pour économiser ses ressources et prendre des décisions plus rapides (ex : les illusions d'optique).

Il existe plus de 180 biais recensés. Sur la qualité de l'air, plusieurs rentrent en jeu :

- la préférence pour le présent : difficulté d'accepter des coûts immédiats pour des bénéfices abstraits, collectifs, lointains et incertains ;
- l'aversion à la perte : les efforts sur la qualité de l'air peuvent être perçus comme une perte dans son mode de vie, sans beaucoup de bénéfices perçus ;
- le biais de réciprocité « donnant-donnant » : difficile de voir le partage des efforts qui sont pour beaucoup individuels ;
- l'option par défaut : par exemple, la voiture par défaut pour les déplacements. Contre ce biais demande de valoriser les alternatives.

Comment les sciences comportementales peuvent être mobilisées au service de politiques publiques de qualité de l'air ?

Les biais peuvent être des freins comme des leviers, on peut les transformer à l'aide des sciences comportementales. Ainsi, la question des représentations (image mentale de « la qualité de l'air », abstrait et impalpable) est fondamentale. La norme sociale inscrit dans une dynamique collective, il faut montrer que de plus en plus de personnes s'engagent dans cette voie. Il existe aussi un enjeu autour de la perception des conséquences de la qualité de l'air (sur la

santé, l'attractivité territoriale...), et de la mise en visibilité des répercussions positives des efforts consentis, pour développer un sentiment de capacité à faire. Valoriser les alternatives permet de se mettre en action.

Les sciences comportementales peuvent-elles contribuer à l'acceptabilité des politiques publiques ?

Oui, elles peuvent optimiser les politiques publiques existantes, et aussi combler des trous dans la raquette, aller plus loin que l'information et inciter à l'action.

Les sciences comportementales peuvent être mobilisées efficacement mais sous réserve qu'elles le soient suffisamment en amont et pas « pour éteindre l'incendie ».

Les sciences comportementales peuvent-elles s'appliquer à des sujets complexes comme la lutte contre l'ozone ?

C'est même sur les sujets complexes qu'il y a le plus d'enjeux à aller comprendre comment et pourquoi les gens agissent. Mais ça peut parfois nécessiter pour les acteurs publics « un deuil » de la complexité des sujets traités : accepter que « les gens ne comprennent pas tout » pour ne pas se sentir écrasés sous le poids du changement.

Est-ce que pour vous les sciences comportementales sont l'avenir des politiques publiques ?

Il va falloir que les sciences comportementales participent activement pour faire face aux enjeux et à l'urgence écologique. Non pas comme une « baguette magique » mais en complémentarité d'autres outils, en posant un nouveau regard sur les changements de comportement d'un territoire pour aller progressivement vers des formes de stratégies territoriales.

Les sciences comportementales peuvent aussi contribuer à recréer une forme de confiance et de dialogue entre les acteurs publics et les habitants.

Pour en savoir + :

- le rapport de l'ADEME sur l'accompagnement du changement de comportement (2023)

découvrez le projet de la DREAL sur le remplacement d'appareils de chauffage au bois non performants qui mobilise les sciences comportementales.



Quand la qualité de l'air devient visible au cœur de la ville



Depuis juin 2024, la tour InCity de Lyon s'illumine aux couleurs de l'indice de qualité de l'air du lendemain fourni par Atmo Auvergne Rhône-Alpes. Le même principe avait déjà été mis en place sur la Bastille à Grenoble. Cette photo a été prise dans le cadre d'un concours à destination des agents de la DREAL.





Sur le terrain : des pratiques d'entretien plus vertueuses

En 2024, la DREAL et AURA EE ont accompagné la commune de Ternay (Rhône) dans l'adoption de pratiques et produits d'entretien des locaux, en particulier les établissements recevant du public, moins émissifs en COV, précurseurs d'ozone. La ville de Ternay a ainsi vu ses dépenses relatives aux produits d'entretien fortement diminuer. Grâce à la réduction de quantité de produits et malgré l'achat de produits écolabellisés plus chers, **les dépenses ont été diminuées de moitié sur les écoles et le multi-accueil.**

En 2025, cet accompagnement se déploie avec le CEREMA auprès de la commune de Neulise (Loire), dans son groupe scolaire. Les objectifs :

À retenir :

1. Des polluants bien présents mais maîtrisables :

◊ Aucune des molécules mesurées ne présente de taux inquiétant, mais des **émissions de COV ponctuelles existent bel et bien**. Elles sont associées au ménage, à la présence des élèves, mais aussi à certaines activités pédagogiques.

◊ L'absence de ventilation mécanique fonctionnelle dans l'école ralentit la dilution des polluants.

2. L'aération, un geste clé :

Des phases d'aération épisodiques ont un effet réel sur la réduction des COV. L'aération est une pratique essentielle, y compris en présence d'un système de ventilation mécanique contrôlé (VMC). Mais elle reste insuffisante pour garantir un air sain en continu, et ne peuvent se substituer à un système de VMC pérenne.

3. Des pratiques perfectibles mais déjà en mutation :

◊ Les produits utilisés comportent souvent des parfums et des pictogrammes de danger, ils sont par conséquent nocifs pour la santé. Leur

- **Comprendre l'impact des produits d'entretien sur la qualité de l'air intérieur**
- **Mesurer les concentrations de polluants**, notamment les COV (1) issus de l'utilisation des produits d'entretien ;
- **Identifier les leviers d'action** pour réduire les émissions, et les expositions : changement de pratiques, choix des produits, puis ventilation et aération ;
- **Sensibiliser les agents d'entretien** et l'ensemble des personnels.

substitution par des produits écolabellisés, sans parfum et mieux dosés est à l'étude.

◊ L'usage des sprays qui favorise la mise en suspension de molécules chimiques est remise en question au profit d'une technique simple : déposer directement le produit sur la lingette et nettoyer avec la lingette imprégnée de produit.

4. Une sensibilisation efficace et bien accueillie :

L'atelier avec les agents d'entretien a mis en évidence une bonne réceptivité aux enjeux et une volonté d'amélioration immédiate des pratiques, notamment sur l'aération.

Une action exemplaire et reproductible

L'initiative portée par la DREAL fait valoir la manière dont des enjeux sanitaires et environnementaux peuvent converger autour de la question de la qualité de l'air intérieur. En mobilisant les acteurs locaux et en proposant des outils concrets, cette démarche est **reproductible dans d'autres collectivités** souhaitant s'engager pour un entretien plus sain et plus sobre.

À suivre : les résultats comparés fin 2025.



Avant/après le tri des produits d'entretien dans le local du groupe scolaire de Neulise



Les actions du Plan régional ozone

Le Plan régional ozone comporte 23 actions visant à une amélioration des connaissances, à sensibiliser ou à lutter opérationnellement contre les précurseurs d'ozone : les dioxydes d'azote (NOx) et les Composés Organiques Volatils (COV).

On peut notamment citer les actions suivantes en cours de déploiement :

Agriculture :

L'Institut de l'élevage expérimente une méthodologie de mesure des émissions de méthane des caprins, dans la ferme expérimentale du Pradel. Ce projet, basé sur le suivi de la dynamique quotidienne des émissions de méthane entérique en fonction de l'alimentation, permettra à terme d'adapter les pratiques pour limiter les émissions de méthane entérique.

Forêt :

Comment l'ozone impacte-t-il les forêts ? Comment les forêts contribuent-elles à la formation de Composés Organiques Volatils (COV) précurseurs d'ozone ? Quels services écosystémiques les arbres rendent-ils en lien avec la qualité de l'air ? [La synthèse bibliographique et le guide sur les essences d'arbres](#), produits par Atmo AuRa et enrichis par différents scientifiques et partenaires forestiers opérationnels, montre la relation complexe entre l'ozone et les écosystèmes forestiers.

Transport :

Où la tarification incitative des transports en commun en cas de pics de pollution est-elle mise en place en région ARA ? Comment cela fonctionne-t-il ? Quels en sont les retours d'expérience ? Quels impacts sur la qualité de l'air et le report modal cette mesure peut-elle avoir ? Éléments de réponse avec [une comparaison régionale et un guide d'aide à la décision](#), à destination entre autres des Autorités organisatrices des mobilités.

Transport :

La DREAL et l'équipe du [Programme InTerLUD+](#) ont organisé, le 21 mai dernier, une [rencontre régionale sur la logistique urbaine](#). 60 participants issus des secteurs publics et privés ont pris part à des échanges riches : aires de livraison, articulation des règles de circulation entre territoires, maillage en stations d'avitaillement multi-énergies, mixité d'usages de l'espace public et du foncier, commande publique...



Des questions, des remarques, des propositions sur la mise en œuvre du plan régional ozone ou sur ce [Causons d'ozone](#) ? Vous pouvez répondre au [questionnaire](#) pour joindre l'équipe du plan ozone.



Au prochain
numéro de
*Causons
d'ozone*

Comment la réglementation et les inspections industrielles contribuent-elles aux baisses d'émissions en COV des sites ?

Le prochain numéro de Causons d'ozone se concentrera sur les actions du volet Industries du Plan régional ozone.

Directeur de la publication : Renaud Durand

Pilotage, coordination : service Prévention des risques industriels, climat, air, énergie - Pôle climat, air, énergie.

Contact : qualite-de-l-air.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr – Tel. : 04 26 28 66 55

Crédits photo : © DREAL Auvergne Rhône-Alpes, © CEREMA

Janvier 2026

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

69453 Lyon cedex 06 - Tél. : 04 26 28 60 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr